

CONTEXTE

Dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre nocives, le Canada s'est joint à plus de 163 pays, dont les États-Unis, pour s'aligner sur l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal pour l'élimination progressive des réfrigérants hydrofluorocarbures (HFC) à haut potentiel de réchauffement de la planète (PRP).

Mitsubishi Electric Sales Canada (MESCA) s'engage à contribuer à la réduction de l'impact de notre industrie sur le changement climatique. À partir de 2025, Mitsubishi Electric lancera une nouvelle gamme de produits CVCA équipés de réfrigérants A2L, dont le potentiel de réchauffement de la planète (PRP) est inférieur à celui des HFC traditionnels comme le R410A, ce qui en fait une alternative respectueuse de l'environnement.

Avec plus de 45 ans d'expérience au Canada, nous avons bâti une solide réputation en tant que leader de l'industrie CVCA en offrant des équipements de qualité exceptionnelle, intégrant les dernières avancées technologiques et en matière d'efficacité énergétique. Alors que nous amorçons la transition vers les réfrigérants A2L, les propriétaires et notre réseau de Concessionnaires agréés Mitsubishi Electric Qualité (MEQ) peuvent avoir l'assurance que nous soutenons nos produits à chaque étape du processus.

Pour comprendre l'impact de ce changement, veuillez consulter la liste "foire aux questions (FAQ)" ci-dessous.

QUESTIONS

Q1. Les concessionnaires seront-ils formés sur l'installation des produits utilisant le R454B ?

R : Oui. MESCA offrira des sessions de formation en direct chez les distributeurs locaux. De plus, nous proposerons une formation technique en ligne via l'Académie MESCA, ainsi qu'un accès à des webinaires enregistrés soulignant les avantages et caractéristiques de nos nouvelles gammes de produits. Les entrepreneurs sont encouragés à apprendre à manipuler les réfrigérants A2L par l'intermédiaire de l'Institut canadien du chauffage, de la réfrigération et de la climatisation (HRAI) ou d'autres associations offrant des formations en ligne ou en personne.

Q2. Ces réfrigérants sont-ils dangereux à manipuler ?

R : Il n'y a que des différences mineures dans la manipulation des réfrigérants R454B et R410A. Bien que les nouveaux réfrigérants A2L soient classés comme légèrement inflammables, les entrepreneurs formés doivent prendre les mêmes précautions que pour tout autre réfrigérant. Ils doivent également se familiariser avec notre nouvelle gamme de produits A2L grâce à nos sessions de formation en direct chez les distributeurs locaux. De plus, nous fournirons une formation technique en ligne via l'Académie MESCA, ainsi qu'un accès à des webinaires enregistrés mettant en évidence les avantages et caractéristiques de nos nouvelles gammes de produits. Les entrepreneurs sont encouragés à apprendre à manipuler les réfrigérants A2L par l'intermédiaire de l'Institut canadien du chauffage, de la réfrigération et de la climatisation (HRAI) ou d'autres associations offrant des formations en ligne ou en personne.

QUESTIONS

Q3 : Comment différencier les produits et les pièces de rechange R454B et R410A ?

R : Tout d'abord, les numéros de modèle des produits utilisant le R410A et ceux utilisant le R454B sont différents. Ensuite, les produits R454B sont munis d'étiquettes rouges sur les lignes de réfrigérant, conformément aux exigences du programme "Significant New Alternatives Policy (SNAP)" en matière de sécurité.

Q4. Quelles précautions supplémentaires dois-je prendre pour l'entreposage des produits R454B par rapport au R410A ?

R : Les concessionnaires agréés MEQ doivent appliquer les mêmes précautions pour l'entreposage des réfrigérants R454B que pour le R410A. Bien que les nouveaux réfrigérants A2L soient classés comme légèrement plus inflammables, les procédures de manipulation et d'entreposage restent similaires. Pour revoir ou approfondir nos options de formation, consultez l'Académie MESCA, où vous trouverez des webinaires enregistrés mettant en évidence les avantages et caractéristiques de nos nouvelles gammes de produits. Les entrepreneurs sont également encouragés à apprendre à manipuler les réfrigérants A2L auprès de l'Institut canadien du chauffage, de la réfrigération et de la climatisation (HRAI) ou d'autres associations proposant des formations en ligne ou en direct.

Q5. Comment éviter toute confusion entre les produits R410A et R454B afin de ne pas utiliser le mauvais réfrigérant lors d'un appel de service ?

R : Pour éviter toute confusion, les entrepreneurs doivent se rappeler que les numéros de modèle des produits R410A et R454B sont différents. De plus, les produits R454B portent des étiquettes rouges sur les lignes de réfrigérant, conformément aux exigences de sécurité du programme SNAP. Cela dit, il est essentiel que les entrepreneurs prennent toutes les précautions nécessaires lors de la manipulation des réfrigérants. Pour revoir ou approfondir nos options de formation, consultez l'Académie MESCA, où vous trouverez des webinaires enregistrés mettant en évidence les avantages et caractéristiques de nos nouvelles gammes de produits. Les entrepreneurs sont également encouragés à apprendre à manipuler les réfrigérants A2L auprès de l'Institut canadien du chauffage, de la réfrigération et de la climatisation (HRAI) ou d'autres associations proposant des formations en ligne ou en présentiel.

Q6. Puis-je mélanger les réfrigérant dans un même système ?

R : Non.

Q7. Pourquoi avez-vous choisi le réfrigérant A2L R454B pour votre gamme de produits résidentiels ?

R : MESCA a choisi le réfrigérant R454B pour sa nouvelle gamme de produits résidentiels en raison de ses performances. Avec un potentiel de réchauffement de la planète (PRP) de 466, ce nouveau réfrigérant a un impact environnemental près de 78 % inférieur à celui du R410A, dont le PRP est de 2088. De plus, la pression de condensation plus élevée et les températures des tuyaux haute pression (ÉCHANGEUR DE CHALEUR) du R454B permettent d'obtenir des températures de coupure plus basses avec une consommation électrique similaire, ainsi qu'une consommation réduite à température nominale, tout en maintenant une capacité de chauffage comparable. En fait, notre produit FX pour climat froid le plus performant, fonctionne à 100 % de sa capacité de chauffage à -23 °C et fonctionne jusqu'à -37 °C*.

QUESTIONS

Q8. En plus d'être plus respectueux de l'environnement, quels sont les avantages des réfrigérants A2L ?

R : En plus de leur impact environnemental réduit, les réfrigérants A2L offrent également une meilleure efficacité énergétique. Grâce à une pression de condensation plus élevée et des températures de tuyaux haute pression (ÉCHANGEUR DE CHALEUR) supérieures par rapport à d'autres réfrigérants, les produits utilisant le R454B atteignent des températures de coupure plus basses tout en maintenant une consommation électrique similaire. De plus, ils consomment moins d'électricité à température nominale, tout en conservant une capacité de chaleur équivalente. En fait, notre produit FX pour climat froid le plus performant, fonctionne à 100 % de sa capacité de chauffage à -23 °C et fonctionne jusqu'à -37 °C*.

Les thermopompes pour climat froid FX et GX chauffent jusqu'à -36.7 °C (les données cidessus ont été arrondies à l'entier le plus proche, soit -37 °C). Les unités extérieures typiques fonctionneront jusqu'à la température de coupure prédéfinie par le fabricant (température ambiante extérieure), qui varie de -36.7 °C à -10 °C. † Le produit reprendra son fonctionnement à la température de remise en marche prédéfinie par le fabricant, qui varie de -30 °C à -10 °C. (Voir la documentation du produit pour plus de détails).